DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

Rapport de présentation du déroulement de la procédure d'appel à projet (conformément à l'article R.313-6-2 du CASF)

Appel à projet relatif à la création d'une mission de prévention spécialisée sur le territoire de la Ville de Niort

L'avis d'appel à projet, accompagné du cahier des charges, a été publié le 29 janvier 2021. La clôture du dépôt des candidatures a été fixée au 29 mars 2021.

Deux dossiers ont été déposés dans les délais, par les candidats suivants :

- Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte de Maine-et-Loire (ASEA 49) ;
- Association deux-sévrienne de la protection de la jeunesse (ADSPJ).

Les rapports d'instruction ont été rédigés et communiqués aux membres de la commission le 4 mai 2021.

La commission de sélection d'appel à projet s'est déroulée le 18 mai 2021 et a donné lieu au classement suivant :

Rang	Candidat	Projet
1	ASEA 49	L'association propose un projet qui répond à l'ensemble des attentes du cahier des charges et témoigne d'une expérience conséquente dans la gestion d'actions de prévention spécialisée.
2	ADSPJ	L'association a bien compris les attentes du cahier des charges et y répond de manière théorique, n'ayant pas d'expérience concrète en matière de gestion d'actions de prévention spécialisée.

Ce classement est publié au recueil des actes administratifs du Département et inscrit sur le site internet du Conseil Départemental.

Les motifs du classement réalisé, détaillés par critère et sous critère sont les suivants :

1- ASEA 49

Objet de la consultation

Appel à projet pour la création d'une mission de préventions pécialisée sur le territoire de la ville de Niort

Pour l'évaluation de chaque critère, une note entre 0 à 3 est proposée comme suit :

0 : insuffisant

1 : peu satisfaisant

2 : satisfaisant

3 : très satisfaisant

La note obtenue est ensuite convertie selon la pondération établie dans le cahier des charges afin d'obtenir une note sur 100.

Nom du candidat	Qualité du projet (45/100)					Expérience du porteur de projet (30/100)			Aspects financiers (10/100)		Pertinence du dispositif de suivi et d'évaluation (15/100)		Total/100
	Comprehension du besoin (10)	Qualité des propositions répondant aux différents items demandés dans le cahier des charge (10)	Partenariats envisagés (10)	Innovation dans les modalités de mise en œuvre des orientations prioritaires (7)	Calendrier proposé et actions mises en regard (installation, recrutement, ...) (8)	Connaissance des problématiques des jeunes rencontrant des difficultés et expérience antérieure justifiant du savoir-faire requis (14)	Connaissance du territoire et implantation locale (réseaux et partenaires valorisables) (8)	Qualification/expérience des professionnels affectés au projet (8)	Coûts pour les financeurs (5)	Crédibilité du budget prévisonnel proposé (5)	Qualité des indicateurs de suivi (7)	Qualité du dispositif d'évaluation proposé (8)	
ASEA 49													
Commentaires	Très bonne compréhension du besoin. La méthodologie est très détaillée et concrète.	La proposition est bien détaillée et prend en compte les différents publics notamment les jeunes filles et les jeunes en décrochage. La gouvernance est claire et bien détaillée	Les acteurs institutionnels et associatifs sont identifiés de manière globale et par thématique. Pas de connaissance des acteurs de terrain propre à Niort. Cependant le diagnostic initial proposé permettra d'affiner la cartographie des acteurs. Description du mode collaboratif et bonne compréhension du rôle de la prévention spécialisée à l'interstice des différents acteurs.	Camion mobile pour aller au contact des jeunes. L'ASEA témoigne dans les exemples fournis de nombreuses actions concrètes et adaptées auprès des jeunes. Projet de service existant sur 5 ans 2019-2024.	Mise en œuvre opérationnelle au 1er septembre. Calendrier réaliste au vu des délais de recrutement. Méthodique et clair.	Expérience conséquente et ancienne gestion de 7 équipes de prévention spécialisée sur le Maine et Loire	Pas de connaissance du territoire. Toutefois dans la méthodologie, un diagnostic de territoire est prévu au démarrage de l'action.	Equipe de 3 travailleurs sociaux (2 éducateurs et un moniteur). Diversité des profils recherchée pour répondre aux différentes tâches du projet. Temps administratif identifié à 20% et coordonnateur à 70%. L'équipe de Niort s'inscrira dans un collectif expérimenté.	Budget supérieur à l'envelppe prévue du fait principalement de l'amortissement du camion. En fonctionnement le budget est conforme aux attentes : il est légèrement supérieur aux attentes du fait de la valorisation de frais de siège (4%) et du poste de Directeur à 0,07%.	Budget crédible. Pas de recherche de financement externe proposé notamment pour l'achat du camion	Des exemples d'indicateurs et de rapports d'activité sont fournis. La méthodologie d'évaluation est bien détaillée.	Dispositif détaillé et exemple concret sur d'autres territoires	
Evaluation du critère (0 à 3)	3	3	2	3	2	3	1	3	1	3	3	3	
Note	10	10	6,7	7	5,3	14	3	8	2	5	7	8	85,3

2- ADSPJ

Objet de la consultation

Appel à projet pour la création d'une mission de préventions pécialisée sur le territoire de la ville de Niort

Pour l'évaluation de chaque critère, une note entre 0 à 3 est proposée comme suit :
0 : insuffisant
1 : peu satisfaisant
2 : satisfaisant
3 : très satisfaisant
La note obtenue est ensuite convertie selon la pondération établie dans le cahier des charges afin d'obtenir une note sur 100.

Nom du candidat	Qualité du projet (45/100)					Expérience du porteur de projet (30/100)			Aspects financiers (10/100)		Pertinence du dispositif de suivi et d'évaluation (15/100)		Total/100
	Compréhension du besoin (10)	Qualité des propositions répondant aux différents items demandés dans le cahier des charge (10)	Partenariats envisagés (10)	Innovation dans les modalités de mise en œuvre des orientations prioritaires (7)	Calendrier proposé et actions mises en regard (installation, recrutement, ..) (8)	Connaissance des problèmatiques des jeunes rencontrant des difficultés et expérience antérieure justifiant du savoir-faire requis (14)	Connaissance du territoire et implantation locale (réseaux et partenaires valorisables) (8)	Qualification/expérience des professionnels affectés au projet (8)	Coûts pour les financeurs (5)	Crédibilité du budget prévisionnel proposé (5)	Qualité des indicateurs de suivi (7)	Qualité du dispositif d'évaluation proposé (8)	
ADSPJ													
Commentaires	Bonne compréhension du besoin mais qui reste théorique.	La proposition démontre que l'ADSPJ a bien compris les attentes, le public et les modalités d'intervention de la prévention spécialisée mais l'approche reste théorique à défaut d'expérience concrète	Connaissance des acteurs de terrain et des interlocuteurs. Mais pas de description du mode de travail collaboratif. Le lien avec l'ASE (CD79) n'est pas évoqué.	Aller-vers classique. Le projet est peu détaillé. Pas de projet de service élaboré.	Mise en œuvre opérationnelle au 1er juillet. Calendrier conforme au cahier des charges mais peu réaliste au vu des délais de recrutement.	Connaissance du public mais pas d'expérience concrète de prévention spécialisée	Connaissance du territoire et implantation locale existante. Les partenaires sont bien identifiés mais le mode de travail collaboratif et le travail concret à engager avec les partenaires ne sont pas détaillés. La connaissance du terrain aurait mérité d'être mieux valorisée dans le projet qui reste très théorique	4 travailleurs sociaux de 7 ans d'expérience dont 1 assumera en plus les fonctions de coordination. Une diversité des profils est recherchée; l'expérience en prévention spé est privilégiée. Un point de vigilance sur la possibilité de recrutements internes dans la structure : l'expérience en AEMO ou AEMO! est certes intéressante mais n'est pas une expérience en prévention spe. le temps administratif	Légèrement inférieur au budget imparti.	Budget crédible. Pas de recherche de financement externe proposé notamment pour les projets collectifs. Toutes les charges de l'activité ne sont toutefois pas impactées notamment le temps de travail de la Direction et les frais de structure.	Une liste d'indicateurs est mentionnée . Pas d'exemple de rapport ou d'outils de reporting	Dispositif peu détaillé et très théorique	
Evaluation du critère (0 à 3)	2	2	2	1	2	2	2	2	3	2	2	1	
Note	6,7	6,7	6,7	2,3	5,3	9,3	5,3	5,3	5	3	5	3	63

L'autorisation concernant la création de cette mission de prévention spécialisée sur le territoire de la Ville de Niort relève de la compétence du Président du Département conformément aux articles L.313-3 et 1 du L312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les financements publics à mobiliser pour cette autorisation relèvent du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

La Présidente de la Commission
de sélection d'appel à projets

Béatrice LARGEAU